

# POUR UNE ONU MODERNE

À l'heure où l'Organisation des Nations Unies s'apprête à célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire, les Canadiens sont bien placés pour veiller à ce que celle-ci continue à assurer efficacement la sécurité collective dans un monde en mutation.

De l'avis général, au printemps de 1945, San Francisco était un endroit dynamique. Lester B. Pearson a dit de cette ville qu'elle était « agréable et hospitalière ». Pour sa part, Charles Ritchie la trouvait « animée comme un cirque », ajoutant même ceci : « Aucun autre endroit au monde ne présente un contraste aussi frappant avec les villes meurtries et les populations exténuées d'Europe. » Ces deux diplomates venaient d'arriver dans cette métropole accueillante en qualité de membres de la délégation canadienne, lors de la Conférence de San Francisco, au lendemain de la guerre. C'est là que, pendant 8 semaines, 50 pays allaient accoucher d'une version définitive de la Charte des Nations Unies.

De nos jours, tous s'accordent pour dire que la Charte, signée le 26 juin 1945, représente une réalisation extraordinaire. Ce qu'on oublie, ce sont les querelles et la frustration provoquées par sa rédaction. À l'époque, comme maintenant d'ailleurs, on doutait que le discours policé des diplomates puisse contribuer à rendre le monde plus sûr. Certains craignaient même que l'Organisation ne fasse pas long feu, à l'instar de la Société des Nations, qui l'avait précédée.

Dans son journal, dont la lecture se révèle fort instructive, M. Ritchie décrit ainsi les assemblées tenues à San Francisco :

Défendre avec force le principe de la sécurité collective : Lester B. Pearson lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale, à San Francisco, en 1945.



photo : PC

« On y voit des hommes à l'esprit vif assis, immobiles, pendant des heures, à écouter des explications interminables qu'une ou deux phrases auraient suffi à résumer. » Escott Reid, autre membre de la délégation canadienne, se souvient, quant à lui, des collègues moroses qui, lors des discussions, « déploraient les erreurs commises au cours de la Conférence et les lacunes de la Charte ». Même Pearson en convient : « l'issue de la Conférence n'augurait rien de bon. »

Mais, contre toute attente, celle-ci a connu un dénouement heureux. Non seulement le document a été adopté, mais la contribution des négociateurs canadiens a été saluée. « Dans les moments cruciaux, les Canadiens ont défendu plus énergiquement et plus efficacement que tous les autres le principe de la sécurité collective », pouvait-on lire dans *New York Times*.

Il est bon de rappeler à la mémoire le pessimisme et l'espoir qui ont concouru à la création des Nations Unies en 1945, car cette institution se heurte aujourd'hui à un mélange similaire de cynisme et d'optimisme. Pour marquer son 60<sup>e</sup> anniversaire — et le 5<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration du Millénaire, en faveur de la réduction de la pauvreté — les dirigeants de la planète se réuniront à New York en septembre, afin d'examiner un ensemble de réformes proposé par le secrétaire général, Kofi Annan.

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan s'adresse à l'Assemblée générale.

